



Club de Loisir Informatique de la Chanteraine
22, route de Joigny 89120 – VILLEFRANCHE-ST-PHAL
Email : clubinfo.chanteraine@orange.fr
Site Web : <http://www.clic-chanteraine.com>
Association sans but lucratif régie par la loi de 1901

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU

Lundi 26 février 2018

Début de la séance à 17h00

Membres présents : Monique MOISSETTE, Patrick COURT, Nicole FURLAN, Christian RICHARD, Guy TISON, Jean-Baptiste BOURGES, Michèle DIET, Edith BARILLON, Jean-Pierre GERARDIN

Membres excusés : Christiane ROBERT, Bernard BECHEREAU, Martine BAYARD

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2017
- Préparation de l'assemblée générale du 15 mars 2018
- Question diverses

La séance est ouverte par Patrick COURT à 17h00

1 – Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2017

Le compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

2 – Organisation de l'assemblée générale du 15 mars 2018

- **Point sur les effectifs d'adhérents au 1^{er} janvier 2018.**

Un point a été fait sur le versement des cotisations 2018. Seuls 2 ou 3 adhérents n'ont pas encore réglé le montant de leur cotisation. Ils devraient s'en acquitter lors de l'assemblée générale. 52 cotisants actifs constituent l'effectif de CliC au 1^{er} janvier 2018. L'invitation de participation à l'assemblée générale sera envoyée à tous. Conformément aux statuts, seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront participer aux débats et aux votes. **Patrick COURT** propose que **Bernard BECHEREAU**, membre d'honneur, soit également inscrit en qualité de membre actif puisse qu'il règle chaque année la cotisation alors qu'il n'y est nullement tenu. Il pourra ainsi voter. Accord du bureau.

- **Modifications statutaires**

En 2017, une importante modification statutaire a été adoptée concernant le fonctionnement de l'association en cas d'absence du président ou du vice-président. Ces dispositions nouvelles n'ont pas été mises en œuvre lors de l'absence, pour raison de santé, du président en 2017, en raison de la courte durée de celle-ci.

Après un tour de table, aucune proposition de modification statutaire n'est proposée pour la prochaine assemblée générale.

Pour ce qui concerne le montant des cotisations, Nicole FURLAN propose une modification. Elle propose une réduction de 50% du montant de la cotisation à partir du deuxième membre du même foyer.

Avis favorable du bureau à cette proposition qui sera soumise en A.G par **Nicole FURLAN**.

- **Ordre du jour**

Un projet d'ordre du jour est présenté par **Patrick COURT** :

Une nouveauté est proposée pour 2018 : Vote du président et répartition des postes des membres du bureau lors de l'assemblée générale. Au cours de celle-ci, après le vote pour désigner les postes des membres démissionnaires ou dont le mandat est arrivé à expiration, le bureau se réunira à huis clos pour désigner le président qui procédera à la répartition des postes. Les adhérents seront donc informés immédiatement de la composition du nouveau bureau.

Cette proposition est adoptée.

Jean-Pierre GERARDIN pense qu'une présentation des projets de CliC pour 2018 devrait être faite séparément. Le rapport moral porte plus précisément sur les actions passées.

Accord pour cette proposition. **Monique MOISSETTE** présentera les projets 2018 après les votes des rapports moral et financier.

- **Convocations**

Le mailing pour les convocations écrites individuelles est prêt. Il sera modifié au vu des propositions adoptées ce jour, notamment sur l'ordre du jour.

Comme chaque année, nous privilégierons la remise en mains propres des convocations aux adhérents. Les convocations non distribuées le lundi 5 mars seront expédiées par la poste. Prévoir l'achat de timbres.

- **Publicité**

Patrick COURT demande à **Jean-Pierre GERARDIN** de bien vouloir afficher sur le panneau municipal l'avis d'assemblée générale de CliC. Accord de ce dernier. Il sera précisé que l'assemblée générale de CliC est ouverte à tous.

- **Organisation matérielle**

Après un tour de table, il est décidé :

Les clés de la salle seront récupérées par **Monique MOISSETTE** auprès de son mari.

Les membres du bureau viendront à 14h00 pour préparer la salle.

Patrick COURT amènera le matériel informatique et le matériel de projection.

Jean-Baptiste BOURGES amènera l'urne en cas de besoin pour un vote éventuel à bulletins secrets.

Penser à amener les tee-shirts pour la vente.

Le vin d'honneur à l'issue de l'A.G sera constitué d'un goûter comprenant

- Des petits fours sucrés achetés à la boulangerie locale.
- De crémant blanc et de jus d'orange (Les stocks encore disponibles seront utilisés)

- **Postes vacants du bureau**

3 postes de membres du bureau seront à pourvoir au cours de l'assemblée générale :

- **Jean-Baptiste BOURGES** Mandat arrivant à échéance
- **Christiane ROBERT** Démissionnaire
- **Christian RICHARD** Démissionnaire

Jean-Baptiste BOURGES est candidat à sa propre succession.

Pour ce qui concerne les deux autres postes, l'appel aux candidats est ouvert.

Nicole FURLAN propose la candidature de **Marinette COURT** et **Michèle DIET** propose la candidature de **Martine BAYARD**, les deux intéressées ayant fait connaître leur accord.

Patrick COURT pense qu'il s'agit de deux propositions intéressantes compte-tenu des postes qui seront vacants et qui concernent essentiellement le secrétariat.

Monique MOISSETTE a peur que trop de travail soit à nouveau porté sur le président si **Marinette COURT** prend le poste de secrétariat.

Patrick COURT précise que la prochaine secrétaire devra assumer intégralement les missions contenues sur la fiche de poste. Depuis l'origine de l'association, il a complètement assuré le travail de secrétariat car les différentes secrétaires qui se sont succédées n'avaient pas les compétences requises notamment pour l'établissement des compte-rendu et l'organisation des réunions. Il souhaite une vraie secrétaire sur le poste qui puisse être opérationnelle immédiatement et assumer complètement la charge de travail. **Marinette COURT** a été secrétaire de direction pendant 40 ans. Elle est donc parfaitement compétente. D'autre part la proximité est de nature à favoriser le travail d'équipe.

A son avis les deux candidatures sont parfaitement complémentaires. **Martine BAYARD** a également la lourde charge d'animer les séances ce qui entre tout à fait dans ses compétences. Elle pourra participer au secrétariat en complément ou en remplacement.

- **Invitations extérieures :**

Patrick COURT demande qui doit-on inviter à l'assemblée générale ?

Il est convenu que nous inviterons :

- M. Le maire de Charny **Michel COURTOIS**
- M. Le maire délégué de Villefranche **Michel BEULLARD**
- Mme **Jacqueline LEFEBVRE** Journaliste

3 – Questions diverses

- Inventaires

Nicole FURLAN fait savoir que les inventaires matériels ont été réalisés pendant la période des vacances scolaires.

Les vérifications n'ont pas permis de localiser deux disques durs et deux clés USB. Il est probable que ces articles ont été empruntés par des adhérents et n'ont pas été restitués. Monique MOISSETTE fait savoir qu'elle a, avec l'ordinateur de CliC, une clé USB.

Le bureau émet donc un avis favorable à la régularisation des inventaires par la défalcation des trois articles manquants (2 disques durs de 500 Go et 1 clé USB de 16 Go).

Nicole FURLAN fait également savoir que 3 licences Acronis TIH n'ont pu être localisées car les noms de machine sur lesquelles elles sont installées ne désignent pas nominativement celle-ci (DESKTOP-XXYY par exemple). Des recherches complémentaires seront faites. Pour satisfaire aux demandes, un nouveau pack de 5 licences a été acquis.

- Sécurité

Patrick COURT signale que la société Point Sécurité viendra demain 27 février poser la carte IP sur l'installation de sécurité. Cette carte permettra de gérer l'installation à distance par smartphone ou par ordinateur. Nous profiterons de cette journée pour initier les membres du bureau qui le souhaitent, à l'utilisation du serveur de gestion de CliC. RV à partir de 13h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45

Le Président

Le secrétaire-Adjoint

Patrick COURT

Christian RICHARD